

Nombre de Délégués :
En exercice.....120
Présents.....61
Votants62

Objet :

**ACQUISITION D'UN
PHOTOCOPIEUR**



N°6/16/12/2017

L'an deux mille dix sept, le seize décembre à 9 heures, le **Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES** du **Périgord Noir** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à "la Borne 120", Commune de Marcillac Saint Quentin sous la présidence de M. Philippe MELOT, Président.

Date de Convocation du Comité Syndical : *le 13 novembre 2017*

Etaient présents :

ALLAS LES MINES : M. Yves GAROUTY,
AUBAS : M. Jean-Marie DESCAMP,
BEZENAC : M. Vincent CARVES,
BORREZE : M. Pierre CHEVALIER, M. Dominique HERMENAULT,
BOUZIC : M. Pierre MENANT,
CARLUX : Mme M-Laure FERBER, M. Jean-Claude DELHORBE,
CASTELNAUD LA CHAPELLE : M. J-Pierre NADAL,
CAZOULES : M. Jean-Yves GOILLON,
CENAC ET ST JULIEN : Mme Huguette ROBISSOUT,
DAGLAN : Mme M-Hélène VASSEUR,,
DOMME : M. Francis COUSIN,
GROLEJAC : M. Claude BOYER,
LA CHAPELLE AUBAREIL : Mme Agnès DUBOIS, M. Sébastien FRIT,
LES FARGES : M. Philippe CHEYRON,
MARCILLAC ST QUENTIN : Mme Nicole LALANDE, M. Daniel VEYRET,
MARQUAY : M. Daniel LALEU,
MEYRALS : M. Philippe DAURY, Mme Jacqueline JOINEL,
MONTIGNAC : M. Michel BOSREDON,
PAULIN : M. Alain PERIQUOI,
PEYRILLAC ET MILLAC : M. Thierry MARTINAT. Mme Denise ARNOULT,
PEYZAC LE MOUSTIER : Mme Corinne BRIDE ROYE, Mme Elisabeth GARCETTE,
PRATS DE CARLUX : Mme Eloïse MARADENE,
PROISSANS : M. Patrick CROUZILLE,
SALIGNAC EYVIGUES : M. Jean-Pierre DUBOIS, M. Jacques FERBER,
SARLAT LA CANEDA : M. Philippe MELOT, Mme Marlies CABANEL,
SERGEAC : Mme Michèle VALETTE,
ST AMAND DE COLY : M. Vincent GEOFFROID, M. J-Pierre PACAUS,
ST ANDRE D'ALLAS : M. J-Jacques ALBIE, M. D. THIBART,
ST AUBIN DE NABIRAT : M. Antoine VAN HUSSEN,
ST CREPIN ET CARLUCET : Mme Magalie LOPEZ, M. Gérard TEILLAC,
ST CYBRANET : M. Georges VIDAL,
ST GENIES : M. Michel LAJUGIE,
ST JULIEN DE LAMPON : M. Serge CANADAS, M. Jean-Pierre HAMEL,
ST LEON SUR VEZERE : M. Gé KUSTERS, M. David LESPINASSE,
ST VINCENT DE COSSE : M. Xavier MARQUEZE,
ST VINCENT LE PALUEL : M. Etienne ROUQUIE,
STE MONDANE : M. Eric BOURDET, M. David DURAND,
TAMNIES : Mme Valérie CHIOTTI,
VALOJOUXX : M. Philippe BASTIDE, Mme Christiane SALVIAT,
VEYRIGNAC : M. Cyril BREAU,
VEYRINES DE DOMME : M. Jean-Pascal FARINA
VEZAC : M. Patrick SINGIER, M. Alain BOYER,
VITRAC : M. Eric GAUTHIER, M. J-Marie CLAES.

Certifié exécutoire le :

Affiché le :

Publié ou Notifié le

AR PREFECTURE

024-252402284-20171216-612-DE
Regu le 20/12/2017

Mme Valérie CHIOTTI (*commune de Tamnies*) a été élue secrétaire de séance.

Excusés : M. Joël PARKITNY (*commune d'Archignac*), Mme Sylvie TISSERAND (*commune de Cénac et St Julien*), M. Marcel POIRIER (*commune des Eyzies de Tayac Sireuil*), Mme Sylvie JESINGHAUS (*commune de Marquay*), Mme Christiane DESMOULINS (*commune de Nabirat*),

Procuration : M. Jean-Claude CASSAGNOLE à M. Francis COUSIN (*commune de Domme*).

Présents sans voix délibérative : M. Christian GARRIGOU (*commune de St Aubin de Nabirat*),

.....

Le Président expose au Comité Syndical qu'une consultation a été réalisée afin de pourvoir au remplacement du photocopieur vieillissant. Ce matériel est estimé à environ 10000€ HT.
Il présente les conclusions de la Commission des marchés, réunie le 23/11/2017 afin d'examiner les propositions des entreprises pour la prestation d'entretien et pour la fourniture du matériel, qui peut se résumer ainsi :

- 3 offres ont été reçues des Ets LD BUREAUTIQUE (XEROS), CANON (IRAC), SFERE 24 (KONIKA MINOLTA) et reprennent les caractéristiques demandées.
- Vu les critères de sélection, Ets SFERE 24 sont économiquement mieux disant pour l'offre concernant le matériel KONIKA MINOLTA C558, 55 copies /mn, au prix de 6 304.00€ HT et option module de finition pli en 2 / pli en 3.

Vu l'avis du Bureau Syndical réuni le 13 décembre 2017

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Confirme** les choix de la Commission des marchés exprimés ci-dessus,

- **Mandate** le Président pour mettre en œuvre ce marché comme suit :

- *le matériel sera fourni par les Ets SFERE 24 pour un montant de 6 961.00 € HT, qui fourniront le matériel KONIKA MINOLTA C558 et en assureront la prestation d'entretien.*
- **Dit** que les crédits nécessaires à cette opération sont inscrits sur l'exercice 2017 à la section d'investissement du budget général, pour le montant TTC de cette acquisition, et qu'ils seront reportés sur le budget 2018 en restes à réaliser.

Fait et délibéré au siège social, les Jour, Mois et An que dessus,

Pour copie conforme,
Marcillac St Quentin, le 16 décembre 2017

Le Président,
Ph. MELOT



AR PREFECTURE

024-252402284-20171216-612-DE
Regu le 20/12/2017

6

COMPARATIF ACQUISITION COPIEUR

	TOSHIBA	LD BUREAUTIQUE	CANON	SFERE 24
	N'a pas souhaité répondre à la consultation	XEROX C8055VT	IRAC 5550i	KONICA MINOLTA C558
FONCTION COPIEUR				
Vitesse d'impression en ppm		55 N&B / 50 couleur	50	55
Temps sortie première copie NB / C en s		4,7 / 6	3,5 / 5,2	3,4 / 4,4
Nombre de magasins 500 feuilles A4/A3		4	4	4
Temps de préchauffage en s		28	30	25
Mémoire RAM en Go		8	4	4
Disque dur en Go		250	250	250
Consommation veille en W / heure		60,3	67,9	50
Consommation fonctionnement en W / heure		810	849	860
Délai d'intervention dépannage		sous 24h	sous 24h	entre 2h et 4h ouvrées
Durée de garantie		5 ans	5 ans / 2 000 000 de copies	5 ans
FONCTION IMPRIMANTE				
FONCTION FAX		OUI	OUI	OUI
FONCTION SCANNER (N/B ET COULEUR)		OUI	OUI	OUI
DECALAGE ET AGRAFAGE 1 ET 2 POINTS		OUI	OUI	OUI
PRIX HT EN €		13 372,00	6 358,06	5 997,00
AVEC REPRISE CANON IRAC 5030i				
OPTIONS : CONVERSION DOCUMENTS + WIFI DIRECT		INCLUS	INCLUS	307,00
LIVRAISON / INSTALLATION / FORMATION		INCLUS	620,00	INCLUS
TOTAL HT EN €		13 372,00	6 978,06	6 304,00
TOTAL TTC EN €		16 046,40	8 373,67	7 564,80
SERVICE ADDITIONNEL (Maintenance, ...)		INCLUS	15,00	INCLUS
EN € HT / MOIS				
OPTION : module finition pli en 2 / pli en 3		NON COMMUNIQUE	NON COMMUNIQUE	657,00
EN € HT				
COÛT MAINTENANCE PAR COPIE HT en € (TOUT SAUF PAPIER)		0,052 COULEUR 0,0052 N/B	0,0345 COULEUR 0,0033 N/B	0,033 COULEUR 0,0033 N/B

L'offre proposée par LD BUREAUTIQUE est financièrement disproportionnée.

La société CANON est le fournisseur régulier du SICTOM depuis 2004 en matière de photocopieur. Aucune panne majeure à signaler, SAV réactif de manière générale et intervention sous 24 heures.

Le matériel proposé par la société SFERE 24 propose une solution avantageuse tant en termes de prix que de performances : productivité équivalente en recto et verso / recto / verso, recto / verso en 1 seul passage.

A noter que les appels des clients (appels locaux) sont directement pris en charge par l'agence locale concernée (pas de plateforme téléphonique).

La commission des marchés, réunie le 23/11/2017, décide de retenir l'offre de : SFERE 24 avec l'option module de finition pli en 2 / pli en 3

AR PREFECTURE

024-252402284-20171216-612-DE
Regu le 20/12/2017